

Etudiant avec un régime alimentaire particulier

Publié le 23 juillet 2025, Mis à jour le 4 novembre 2025

Le Crous accompagne les étudiants tout au long de leur parcours avec différents types d'aides.

Un **étudiant peut bénéficier d'une bourse sur critères sociaux**, en fonction des revenus de sa famille, de la distance entre son domicile et son lieu d'études, ou encore du nombre d'enfants à charge.

Il peut aussi demander un **logement étudiant à loyer modéré**, profiter de la **restauration universitaire** à tarif réduit, ou encore bénéficier d'un **accompagnement social** en cas de difficultés (financières, familiales, médicales?).

Des **aides spécifiques** peuvent également être attribuées en cas de rupture familiale, d'urgence, de handicap ou de situations particulières.

Enfin, les **services de santé universitaires**, les dispositifs de soutien psychologique et les aides à la mobilité complètent l'offre pour soutenir les étudiants dans toutes les dimensions de leur vie étudiante.

VOS DROITS

Restauration (en savoir plus)

Certains Crous ont mis en place l'**application Infos Nutrition**, qui offre **transparence et accessibilité** pour les étudiants ayant des besoins alimentaires spécifiques :

- **Affichage en temps réel** des **allergènes** et **valeurs nutritionnelles** ;

- Informations sur la **composition détaillée**, les **Nutri-Score**, les apports en **lipides, glucides, protéines, fibres et sel** ;

- Disponibilité des données sur les **salades, bowls, sandwichs et snacks chauds** en cafétéria, avec un déploiement progressif à l'ensemble des **plats servis en Restos U'**.

Cette initiative vise à favoriser l'**autonomie alimentaire des étudiants** ayant des **allergies, intolérances ou régimes spécifiques** (végétariens, sans gluten, etc.).

Il est recommandé de **se rapprocher des services du Crous local** pour connaître les outils et options disponibles sur son lieu d'études.

Etudiant avec un régime alimentaire particulier

Publié le 23 juillet 2025, Mis à jour le 4 novembre 2025

Santé (en savoir plus)

Un **régime alimentaire particulier** peut être lié à une pathologie (diabète, intolérances, allergies sévères). À ce titre :

- les **services de santé universitaire** peuvent établir un suivi médical et nutritionnel ;
- un **accompagnement par des professionnels de santé** (diététiciens, allergologues, etc.) peut être proposé selon les établissements.